

André LEMAIRE

REMARQUES SUR LE CONTEXTE HISTORIQUE ET CULTUREL DE LA FONDATION DE CARTHAGE

Le problème des origines de Carthage, la métropole punique d'un véritable empire dans l'Ouest de la Méditerranée, a souvent été évoqué par les Anciens comme par les Modernes. Nous voudrions essayer de faire rapidement le point de la question ici afin de montrer qu'une meilleure connaissance de l'histoire du Proche-Orient ancien semble permettre d'en préciser quelque peu aujourd'hui le contexte historique.

I- ÉTAT DE LA QUESTION

Le bilan des recherches modernes est assez facile à établir à la suite de l'excellente synthèse toujours utile de Stéphane Gsell¹, et des études récentes de Pierre Cintas², H. Jacob Katzenstein³, Guy Bunnens⁴, Werner Huss⁵, Claude Baurain⁶, Serge Lancel⁷, Mhamed Fantar⁸ et Matthias Delcor⁹.

Le premier aspect de la fondation de Carthage sur lequel tous, Anciens et Modernes, s'accordent sans hésitation est le fait que Carthage soit une fondation de Tyr¹⁰, même si Chypre y a joué un rôle important¹¹.

1. Gsell (S.), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord I, les conditions du développement historique, les temps primitifs, la colonisation phénicienne et l'empire de Carthage*, Paris, 1920, pp. 374-401.
2. Cintas (P.), *Manuel d'archéologie punique I, Histoire et archéologie comparées. Chronologie des temps archaïques de Carthage et des villes phéniciennes de l'Ouest*, Paris, 1970.
3. Katzenstein (H.J.), *The History of Tyre*, Jérusalem, 1973, pp. 118-120, 187-189.
4. *L'expansion phénicienne en Méditerranée*, Bruxelles/Rome, 1979, spéc. 127-144, 369-374.
5. Huss (W.), *Geschichte der Karthager*, München, 1985, pp. 39-43.
6. Baurain (C.), « Le rôle de Chypre dans la fondation de Carthage », dans Lipinski (E.) éd., *Carthago*, Studia Phoenicia VI, OLA 26, Leuven, 1988, pp. 15-27.
7. Lancel (S.), *Carthage*, Paris, 1992, pp. 32-55.
8. Fantar (M.), « L'impact de la présence phénicienne et de la fondation de Carthage en Méditerranée occidentale », dans Lipinski (E.) éd., *Carthago*, Studia Phoenicia VI, OLA 26, Leuven, 1988, pp. 3-14 ; *idem*, *Carthage, approche d'une civilisation*, Tunis, 1998, pp. 104-106. Cf. aussi Gras (M.) *et alii*, *L'univers phénicien*, Paris, 1989, pp. 202-207 (= ² 1995, pp. 273-290).
9. Delcor (M.), « La fondation de Tyr selon l'histoire, l'archéologie et la mythologie. Le problème de l'identité d'Usu », dans Fantar (M.H.)-Ghaki (M.) éd., *Actes du III^e Congrès International des Études Phéniciennes et Puniqes*, Tunis, 1995, pp. 333-346, spéc. 338-340.
10. Cf. récemment Bernardini (P.), « Tiro, Cartagine e Pitecusa. Alcune riflessioni », dans Aubet (M.E.)-Barthélemy (M.) éd., *Actas del IV congreso internacional de estudios fenicios y punicos III*, Cadix, 2000, pp. 1255-1261.
11. Cf. récemment Kourou (N.), « Phéniciens, Chypriotes, Eubéens et la fondation de Carthage », dans *Hommages à Marguerite Yon, Actes du colloque international « Le temps des royaumes de Chypre XIII^e -IV^e s. av. J.-C. »*, Cahiers du Centre d'Études Chypriotes 32, 2002, pp. 89-114.

Les difficultés commencent lorsqu'il s'agit de déterminer la date de cette fondation. En effet, les Anciens rapportent diverses dates qui semblent s'étaler entre le XIII^e s. et le VIII^e s. av. n. è., avec comme extrêmes une date antérieure à la chute de Troie¹² et une date contemporaine de la fondation de Rome¹³, tandis que les modernes ont parfois tenté de rabaisser la fondation de Carthage au VII^e s., plus précisément vers 673-663¹⁴, arguant éventuellement de l'absence de restes archéologiques archaïques.

Cependant, en mettant au jour des restes clairement datés du VIII^e s., les dernières fouilles archéologiques¹⁵, en particulier celles de F. Rakob¹⁶ et de H. G. Niemeyer¹⁷, ont réduit à néant cette interprétation hypercritique, tandis qu'une étude précise des traditions classiques permettait de clarifier les datations anciennes proposées. En effet, à la suite de Claude Baurain¹⁸, on peut proposer de voir dans les datations au XIII^e s. de Philistos de Syracuse¹⁹ et d'Eudoxe de Cnide²⁰, une référence probable à la fondation d'une autre Carthage : celle de Chypre.

Dès lors, les autres datations des auteurs classiques peuvent être facilement regroupées en deux propositions assez voisines :

- celle de 814/3, essentiellement à la suite du sicilien Timée de Tauroménion « la trente-huitième année avant la première olympiade »²¹, datation qui pourrait s'appuyer sur une tradition historiographique punique et que l'on retrouve dans Cicéron²² ;

- celle de vers 825²³-820 d'après les indications de Ménandre d'Éphèse rapportées par Flavius Josèphe qui date la fuite de la sœur de Pygmalion et la fondation de Carthage de la septième année du règne de Pygmalion, roi de Tyr²⁴. Selon les dires de Josèphe, Ménandre d'Éphèse a pu s'appuyer sur des annales phéniciennes de Tyr²⁵. Cette datation semble approximativement aussi correspondre à la datation de Justin abrégeant Trogue-Pompée²⁶ et de Paul Orose²⁷, « 72 ans » avant la fondation de Rome.

12. Cf. Philistos de Syracuse dans la *Chronique* de Saint Jérôme : cf., par exemple, Helm (R.) éd., *Eusebius Werke VII, Die Chronik des Hieronymus*, Berlin, 3 1984, p. 58 b.

13. Apparemment Timée de Tauroménion cité par Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* I, 74, 1.

14. Cf. Forrer (E.O.), « Karthago wurde erst 673-663 v. Christ gegründet », dans Kusch (H.) éd., *Festschrift Franz Dronseiff*, Leipzig, 1953, pp. 85-93 ; Frézouls (E.), « Une nouvelle hypothèse sur la fondation de Carthage », *BCH (Bulletin de correspondance hellénistique)* 79, 1955, pp. 153-176.

15. Cf. Gras (M.) et alii, *L'univers phénicien*, 1989, pp. 211-212.

16. Rakob (F.), « Karthago. Die frühe Siedlung : neue Forschungen », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Institut Rom*, 96, 1989, pp. 155-208 ; Rakob (F.) et alii, *Karthago. Die deutschen Ausgrabungen in Karthago*, I, Mayence, 1991 ; Rakob (F.), « L'habitat ancien et le système urbanistique », dans Ennabli (A.), *Sauver Carthage. Exploration et conservation de la cité punique, romaine et byzantine*, Tunis/Paris, 1992, pp. 29-38, spéc. 31 ; cf. aussi Fantar (M.), « L'archéologie punique en Tunisie 1991-1995 », dans Aubet (M. E.)- Barthélemy (M.) éd. *Actas del IV congreso internacional...*, 2000, pp. 63-70, spéc. 64.

17. Cf. Docter (R.F.), « Carthage and the Tyrrhenian in the 8th and 7th Centuries B.C. Central Italian transport amphorae and fine wares found under the Decumanus Maximus », dans M.E. Aubet - M. Barthélemy éd. *Actas del IV congreso internacional...*, 2000, pp. 329-338, spéc. 330, 332.

18. *Art. cit.*, pp. 19-21.

19. Cf. *supra*, n. 12.

20. Cf. Lasserre (F.), *Die Fragmente des Eudoxos von Knidos*, Berlin, 1966, fr. 360 (scholie à Euripide, *Troyennes*, 221).

21. Cf., par exemple, Fromentin (V.), *Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines* I, Collection des Universités de France, Paris, 1998, p. 189 : I, 74, 1.

22. Cicéron, *De Republica*, II, 23, 42 (cf., par exemple, Bréguet (E.), *Cicéron, La République*, II, *Livres II-VI*, Collection des Universités de France, Paris, 1980, pp. 30 et 140). Cf. aussi 65 ans après la fondation de Rome dans Watt (W.S.), *Vellei Patervuli Historiarvm*, Stuttgart, 1988, p. 4 : Livre I, 6, 4.

23. Cf., par exemple, Liver (J.), « The Chronology of Tyre at the Beginning of the First Millenium B.C. », *IEJ* 3, 1953, pp. 113-120.

24. Flavius Josèphe, *Contre Apion* I, 125-126.

25. Flavius Josèphe, *Contre Apion* I, 116 ; *Antiquités juives* VIII, 144.

26. Cf. Seel (O.), *M. Ivniani Ivstini, Epitoma Historiarvm Philippicarvm Pompei Trogi*, Stuttgart, 1985, p. 162 : XVIII, 6, 8-10.

27. Cf., par exemple, Arnaud-Lindet (M.-P.), *Orose, Histories (Contre les Païens)*, II, *Livres IV-VI*, Collection des Universités de France, Paris, 1991, p. 20 : IV, 6, 1.

En fait, la différence entre ces deux dates n'est pas bien grande. Comme la chronologie des rois de Tyr ne paraît pas tout à fait assurée, tandis que la référence à la 38^e année avant la première olympiade paraît plus précise, la plupart des commentateurs actuels reprennent simplement la datation transmise par Timée : 814/813 ou, plus brièvement, 814.

Le récit le plus détaillé de la fondation de Carthage, qui soit parvenu jusqu'à nous, est celui de Justin (vers 200 de n. è.) abrégant les *Histoires philippiques* de Trogue-Pompée (vers le tournant de n. è.). Cependant il est possible qu'une légende similaire de fondation ait été déjà racontée par Timée tandis que la courte citation de Ménandre dans Flavius Josèphe avec la référence à la sœur de Pygmalion semble une référence implicite à une tradition similaire : Carthage aurait été fondée par la sœur du roi de Tyr, Pygmalion. Celui-ci aurait éliminé l'époux d'Élissa, grand-prêtre de Milqart et deuxième personnage du royaume, en vue de s'emparer de ses richesses. Elissa aurait réussi à s'enfuir, accompagnée d'un groupe de Tyriens et emportant avec elle une partie des richesses de son mari défunt. Après une escale à Chypre, les exilés se seraient finalement installés sur la côte libyque, fondant la ville de Carthage²⁸. Ce récit comporte un certain nombre de traits légendaires soulignés par les historiens et ne leur inspire souvent guère confiance.

Ainsi, dans son histoire des Carthaginois, Werner Huss résume-t-il assez bien la position d'un certain nombre d'historiens contemporains :

- d'une part, il semble, aujourd'hui comme autrefois, tout à fait justifié de s'en tenir à la date de fondation de Timée ou à celle de Ménandre²⁹ ;
- d'autre part, « nous ne possédons aucun récit fiable sur les circonstances de la fondation de Carthage »³⁰.

Cependant W. Huss remarquait lui-même, en note, que d'autres historiens, tels S. Gsell et S. Moscati, étaient « plus optimistes » que lui en ce qui concerne les circonstances de la fondation.

De fait, S. Gsell lui-même a écrit : « Pygmalion n'est pas un personnage fictif... L'existence d'une sœur de ce Pygmalion, qui se serait appelée Élissa et qui aurait émigré en Afrique, a été beaucoup plus contestée et est en effet très contestable. Mais, au risque de nous faire accuser de manque de critique, nous avouons qu'elle ne nous paraît pas tout à fait inadmissible. Ménandre d'Éphèse et Caton ont parlé d'Élissa (le premier sans la nommer) et ils ne semblent pas s'être inspirés de la tradition qui nous est parvenue par Justin »³¹.

En fait, avant d'essayer d'apprécier la valeur historique des points principaux de ce récit, il est nécessaire de le replacer dans son contexte historique.

II - CONTEXTE HISTORIQUE DE LA FONDATION DE CARTHAGE

Tenant de replacer la fondation de Carthage dans son contexte historique, un certain nombre de commentateurs modernes ont essayé de replacer cette fondation dans le contexte de l'expansion néo-assyrienne au Proche-Orient³² et la pression assyrienne sur le Levant, plus particulièrement sur les royaumes phéniciens, a été plusieurs fois étudiée durant ces trente dernières années. Cette expansion assyrienne, à la fois politique et économique, en particulier par le versement de tributs, aurait incité les habitants de Tyr à échapper à cette pression et à s'exiler dans des fondations commerciales autour de la Méditerranée et aurait donc pu être aussi à l'origine de la fondation

28. Cf. Alonso-Nunez (J.-M.), « Trogue-Pompée sur Carthage », *Karthago* 22, 1988-1989, pp. 12-20 ; Dominguez Monedero (A.-J.), « El mundo fenicio-punico en la obra de Trogo Pompeyo », dans Aubet (M.E.)-Barthélemy (M.) éd., *Actas del IV congreso internacional...*, 2000, pp. 153-159, spéc. 154.

29. Huss (W.), *Geschichte der Karthager*, München, 1985, p. 43.

30. *Ibidem*, p. 42.

31. Gsell (S.), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord I*, Paris, 1920, pp. 394-395.

32. Cf., par exemple, Fantar (M.), « L'impact de la présence phénicienne et de la fondation de Carthage en Méditerranée occidentale », dans Lipinski (E.) éd., *Karthago*, Studia Phoenicia VI, OLA 26, Leuven, 1988, pp. 3-14, spéc. 7, et la bibliographie indiquée dans Bernardini (P.), *art. cit.*, pp. 1255-1257.

de Carthage. Cette hypothèse intéressante mérite un examen détaillé en essayant de préciser le contexte historique du Levant à l'époque de la fondation de Carthage, c'est-à-dire, entre 825 et 814.

En fait, les études récentes sur les relations entre Tyr et l'Assyrie³³ soulignent deux aspects importants :

- Tout d'abord la pression politique et économique de l'empire néo-assyrien sur les cités phéniciennes ne se manifeste vraiment qu'à partir de Tiglat-Phalazar III (744-727). Auparavant, spécialement sous Salmanazar III (858-824) et Adadanirari III (810-783), il s'agit de campagnes militaires qui n'entraînent que le versement éventuel d'un tribut³⁴.

- Ensuite et surtout, après la campagne de Salmanazar III contre Damas en (838(-837?)), et encore plus après la campagne contre le royaume de 'Umq (en 831 ou 829), les armées assyriennes ne s'aventurent plus au cœur du Levant avant la campagne d'Adadnirari III contre Arpad en 805.

Dans ces conditions, il paraît assez invraisemblable que la fondation de Carthage puisse être interprétée comme la réaction de Tyr à la pression néo-assyrienne puisque cette fondation a eu précisément lieu au moment où cette pression néo-assyrienne, jusqu'ici très faible, a pratiquement disparu.

Est-ce à dire que Carthage fut fondée à un moment où aucune pression politique et économique extérieure ne s'exerçait sur le royaume de Tyr ? Il ne le semble pas : le recul néo-assyrien laissa les mains libres au puissant roi de Damas, Hazaël (env. 843-805). Dans la deuxième partie de son règne, celui-ci réussit à soumettre tout le Levant en se bâtissant un mini-empire faisant de tous les autres rois du Levant ses vassaux et allant même jusqu'à attaquer l'Assyrie en franchissant l'Euphrate, probablement vers 810/809³⁵. En fait, un regard sur la carte du Levant révèle que les royaumes phéniciens de Tyr, Sidon et Byblos étaient ceux qui étaient les plus proches de Damas, et pouvaient éventuellement ouvrir à cette capitale l'accès à la Méditerranée. C'est dire que ces royaumes ont été probablement parmi les premiers à entrer dans l'orbite de la capitale araméenne et à faire partie de l'empire de Hazaël.

Les péripéties de cette expansion du royaume de Damas restent mal connues; cependant nous savons qu'elle se fit, au moins en partie, par des campagnes militaires, ce que l'on appelle, dans la tradition de l'historiographie biblique, les « guerres araméennes ». Ces dernières réduisirent le royaume d'Israël à un état-croupion et impuissant (*2 Rois* 10, 32-33 ; 13, 3.7) et entraînèrent la prise et apparemment la destruction du royaume philistin de Gat, ainsi que le versement d'un lourd tribut par le roi de Jérusalem (*2 Rois* 12,18-19). Comme nous avons essayé de le montrer ailleurs, à la mort de Hazaël vers 805, son fils Bar-Hadad a hérité d'un empire contrôlant tout le Levant et comportant une trentaine de rois vassaux, dont les rois de Tyr, de Sidon, de Philistie et d'Édom qui se sont ensuite soumis à Adanirari III, vraisemblablement en 802³⁶.

Dès lors, si l'on accepte les données des écrivains grecs et latins sur la date de la fondation de Carthage par des Tyriens, celle-ci doit se situer non pas dans le contexte d'une pression de l'empire néo-assyrien mais dans celui de la domination politique du roi araméen de Damas, Hazaël.

33. Cf. Garelli (P.), « Remarques sur les rapports entre l'Assyrie et les cités phéniciennes », dans *Atti del I Congresso internazionale di studi fenici e punici Roma, 5-10 Novembre 1979*, I, Rome, 1983, pp. 61-66 ; Kestemont (G.), « Tyr et les Assyriens », dans Gubel (E.) et alii éd., *Sauvons Tyr I/Histoire phénicienne* II, Studia Phoenicia 1-2, Leuven, 1983, pp. 53-78 ; Bunnens (G.), « Considérations géographiques sur la place occupée par la Phénicie dans l'expansion de l'empire assyrien », *ibidem*, pp. 169-193 ; Ikeda (Y.), « Assyrian Kings and the Mediterranean Sea. The Twelfth to Ninth Centuries B.C. », *Abr-Nahrain* 23, 1984-1985, pp. 22-31.

34. Cf. déjà Röllig (W.), « Die Phönizier des Mutterlandes zur Zeit der Kolonisierung », dans Niemeyer (H.G.) éd., *Phönizier im Westen*, Madrider Beiträge 8, Mainz, 1982, pp. 20-28, spéc. 24.

35. Cf. Lemaire (A.), « Hazaël de Damas, roi d'Aram », dans Charpin (D.)-Joannès (F.) éd., *Marchands, diplomates et empereurs, études sur la civilisation méopotamienne offertes à Paul Garelli*, Paris, 1991, pp. 91-108.

36. Cf. Lemaire (A.), « Joas de Samarie, Barhadad de Damas, Zakkur de Hamat. La Syrie-Palestine vers 800 av. J.-C. », dans Ahituv (S.)-Levine (B.) éd., *Avraham Malamet Volume*, Eretz-Israel 24, Jérusalem, 1993, pp. 148*-157*, spéc. 153*.

Dans ces conditions, on pourrait, à titre d'hypothèse, imaginer un scénario vraisemblable qui tiendrait compte de certains éléments de la légende de fondation telle qu'elle nous a été transmise par Justin citant Trogue-Pompée.

À cette époque, Tyr avait à sa tête deux personnages importants : le roi Pygmalion et le prêtre du temple de Milqart (/Hercule)³⁷, deuxième personnage du royaume qui avait épousé la sœur du roi, Éliassa. Le fait que le grand-prêtre du temple principal de la capitale épouse la sœur du roi, ou du futur roi, semble attesté à Jérusalem vers cette époque (*2 Chroniques* 22, 11), tandis que l'importance du prêtre de Milqart à Tyr nous est indiquée par le fait que, selon Flavius Josèphe (*Contre Apion* I,123), le roi Ittobaal a été « prêtre d'Ashtart » avant d'assassiner le roi et de s'emparer du pouvoir. Apparemment, au IX^e s. av. n. è., les rapports entre le roi de Tyr et le prêtre du temple principal de Tyr étaient donc parfois tendus, l'un cherchant éventuellement à éliminer l'autre, et les femmes jouaient souvent un rôle important dans cette lutte pour le pouvoir, pour laquelle le prêtre pouvait s'appuyer sur sa fonction économique³⁸, car c'est très probablement lui qui contrôlait le trésor du temple.

Ce jeu politique interne à Tyr a pu être bouleversé par l'intervention de Hazaël qui, d'une manière ou d'une autre, éventuellement avec l'appui de l'armée araméenne, a probablement exigé que Tyr se reconnaisse vassal et paie un lourd tribut. Dans ce contexte, comme l'avait fait son contemporain le roi Joas de Jérusalem (*2 Rois* 12,19³⁹), le roi de Tyr, Pygmalion, aurait décidé de vider le trésor du temple de Milqart aux pieds de Hazaël. Le mari d'Éliassa, qui aurait tenté de s'y opposer, aurait été éliminé. Éliassa, elle-même, aurait alors décidé de s'exiler, accompagnée des opposants à la politique de soumission à Hazaël, en emportant ce qu'elle pouvait du trésor du temple.

En l'absence d'une documentation précise, il s'agit là, bien sûr, d'un exercice d'histoire-fiction. Espérons simplement que cette fiction sera bientôt confirmée ou démentie par de nouveaux documents. Il reste, de toutes manières, le fait, lui assez bien documenté, que le contexte historique levantin de la fondation de Carthage est plutôt celui de la domination araméenne du roi Hazaël de Damas que celui d'une pression néo-assyrienne.

37. Justin (XVIII, 4, 5), citant Trogue-Pompée, l'appelle *Acerbas* tandis que Virgile (*Énéide* I.343) le nomme *Sychaeus*; suivant la suggestion de von Gutschmid (A.), « Trogus und Timagenes » dans *Kleine Schriften* V, Leipzig, 1894, p. 219, le nom primitif pourrait avoir été *Sicharbas* ; correspondant à un SKRB'L phénicien. Cf. Bunnens (G.), *L'expansion phénicienne en Méditerranée*, Bruxelles/Rome, 1979, p. 177.

38. Cf. l'insistance sur la richesse de l'époux d'Éliassa dans la légende de fondation.

39. « Joas, roi de Juda, prit... tout l'or qui se trouvait dans les trésors du temple de Yahwéh et du palais du roi et les envoya à Hazaël, roi d'Aram, qui renonça à monter contre Jérusalem ».

